

Municipales 2008 : et après l'élection ?

COMMUNIQUE DE PRESSE

Au-delà des joutes politiques médiatisées à Paris et dans les capitales régionales, ce scrutin révèle les enjeux de la démocratie locale. Les nouvelles municipalités élues auront en charge l'amélioration de notre vie quotidienne pour les six ans à venir.

Le bilan du scrutin de 2008

Avec **49%** des suffrages contre **47,5%** pour la droite, la gauche sort gagnante des élections municipales 2008 (AFP). Le Parti Socialiste confirme son ancrage urbain après avoir raflé à la droite une trentaine de villes de plus de 30 000 habitants. Par ailleurs, **l'abstention** dans les villes supérieures à 3500 habitants atteint un **niveau record de 38%** jamais enregistré **depuis 1959** et le début de la cinquième République. L'élection des nouveaux maires interviendra à partir de ce week-end : la plupart des municipalités seront élues d'ici début avril. Encore faut-il rappeler qu'au sens littéral, la « municipalité » désigne l'exécutif municipal composé du Maire et de ses adjoints. Avec les élections européennes, les élections municipales sont les seuls scrutins de liste : les citoyens choisissent une équipe autour d'un programme. Elles dérogent quelques peu à la tradition électorale française « *un homme, un projet, un peuple* » telle qu'elle s'exprime lors de l'élection présidentielle.

L'émiettement communal : l'exception française

La fameuse « exception française » se manifeste aussi sur le terrain local : avec plus de **36 000 communes**, la France rassemble près du **tiers** des communes de l'Europe des 27 ! D'où un fort émiettement communal, puisque l'on compte en moyenne **1600 habitants par commune**, lorsque **87%** des communes métropolitaines comptent moins de **2000 habitants**. De fait, ce sont près de **500 000 élus communaux** (497 208 exactement) qui participent, avec passion, à l'amélioration du cadre de vie des français.

Une équipe, un projet, un budget

Au lendemain de leur moment d'« ivresse électorale », les nouveaux élus se retrouveront rapidement confrontés à la réalité : **tous les projets pourront-ils être réalisés conformément aux engagements de la campagne ?** Pour le mandat qui s'ouvre, l'enjeu de 2008 n'est pas de voter le budget (voté à 90% par la municipalité précédente) mais bien de comprendre la situation budgétaire dont ils héritent afin de prévoir les investissements à venir. Pour ce faire, **l'analyse budgétaire rétrospective** vise à comprendre l'historique des finances communales, lorsque **l'analyse budgétaire prospective** s'applique à anticiper l'évolution du budget dans les années à venir : « *prévoir consiste à projeter dans l'avenir ce qu'on a perçu dans le passé* » aimait à rappeler le philosophe Henri Bergson.

Contacts presse

Sébastien CONSTANT
+ 33 1 69 11 08 61
sebastien.constant@gouverneo.fr